DLP 29-8-88036521
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 110 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78 95 48 48
RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

07 mai 1986 N° de série continue 120 Bulletin n° 10

ARBORICULTEURS : APRES LA FLORAISON SURVEILLEZ LES PUCERONS

P1 TOUTES ESPECES : **Acariens rouges** : le point régions tardives
PRUNIER **rouille** : 1er traitement des vergers sensibles
POIRIER-POMMIER **tavelure** soignez la protection. **tordeuse de la pelure** : la lutte avec fénoxycarbe (INSEGAR)
P2 VIGNE : **excoriose** de nombreuses vignes au stade sensible. **Black rot oïdium** c'est le moment du 1er traitement
FRAISIER : **Botrytis** dernier traitement. respectez les délais avant récolte
FRAMBOISIER **Ver des framboises** : 1er traitement au stade E
P3 FICHE COULEUR : Les Tordeuses des arbres fruitiers

ARBRES FRUITIERS

TOUTES ESPECES

ACARIENS ROUGES : **En région tardive intervenez dès réception**

- En région précoce et moyenne les éclosions sont terminées
- En région tardive (MEYRAS, MONTPEZAT SOUS BAUZON), 80 % des oeufs sont éclos.

Dans les vergers non protégés où les pontes sont abondantes, **traitez dès réception.**

Produits utilisables : voyez nos 2 bulletins précédents. Dans les vergers fleuris, attention aux abeilles.

PRUNIER

ROUILLE : **1er traitement dès réception**

Dans les vergers où vous avez observé des symptômes, intervenez avec mancozèbe à 160 g ma/hl ou manèbe à 160 g ma/hl ou zinèbe à 200 g ma/hl ou zirame à 180 g ma/hl (nb spéc).

POIRIER-POMMIER

TAVELURE : **des sorties de taches prévisibles jusqu'au 20 mai**

Elles feront suite aux nombreuses contaminations d'avril. La protection doit être soignée, d'autant que la hausse des températures favorise le démarrage rapide de la pousse. Vérifiez la durée d'action préventive de votre produit et ses possibilités d'utilisation en traitement curatif (tableau du bulletin n° 5 du 21 mars 1986).

TORDEUSE DE LA PELURE : (CAPUA) **Une possibilité de lutte après la floraison**

C'est essentiellement la vallée du Rhône qui est concernée par ce problème.

Si vous avez traité avant la floraison, aucune intervention n'est encore nécessaire.

Si vous avez choisi de lutter avec fénoxycarbe (15 g ma/hl) (INSEGAR), visez les chenilles juste avant la nymphose.

- 1er traitement au stade G-H (fin de chute des pétales) des pommiers Golden
- 2ème traitement 10 à 15 jours après.





stades du pommier GOLDEN

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Remarques :

. Ces traitements (INSEGAR) ne sont efficaces que contres les Tordeuses de la Pelure.
. Dans la plupart des cas ils se suffisent, aucun autre traitement ne sera nécessaire contre Capua durant la saison.
. Cete méthode permet de préserver les auxiliaires, et facilite la lutte contre les psylles et les Acariens.

VIGNE

EXCORIOSE : **En situation de risque soignez la protection**

BLACK ROT : **1er traitement dès réception dans les foyers habituels**

Il est nécessaire de commencer la lutte avant le début de la protection contre le mildiou. C'est pour l'essentiel une lutte préventive.

Produits utilisables (dose en g de matière active par hl)

- A action préventive seule

Toute association apportant au total 280 g ma/hl de dithiocarbamate (mancozèbe, manèbe, propinèbe zinèbe) et :

Captafol 180 (nb spéc)	zinèbe 280 (nb spéc)
mancozèbe 280 (nb spéc)	
manèbe 280 (nb spéc)	cymoxanil 12 + mancozèbe 140 (FULVAX, REMILTINE)
métirame de zinc 320 (POLYRAM)	cymoxanil 12 + métirame zinc 160 (AVISO G)
propinèbe 280 (ANTRACOL)	phoséthyl d'Al 198 + mancozèbe 117 (RHODAX)

Tous ces produits sont soumis au lessivage et ne protègent pas les organes nouvellement formés.
Tous ces produits sont également efficaces contre le mildiou, mais sans effet sur l'oïdium.

- B action préventive et curative

Cymoxanil 12 + propinèbe 145 + triadimefon 5 (DIAMETAN B), également efficace contre le mildiou et l'oïdium.
flusilazole 3 : (OLYMP 10 EC) également efficace contre l'oïdium, mais sans effet contre le mildiou.
Ces produits sont à l'abri du lessivage, mais ils ne protègent pas les organes nouvellement formés.

OIDIUM : **un programme minimum de 3 interventions de base**

- la 1ère au stade 2-5 feuilles, c'est-à-dire dès réception en situation précoce. Elle sera renouvelée 15 jours après sur cépages sensibles.
- la 2ème pendant la floraison.
- la 3ème au stade baie de la grosseur d'un pois.

Pour ces interventions, utilisez de préférence du soufre poudrage (20 à 30 kg/ha).
Après la floraison, renouvelez les traitements selon la pression de la maladie, jusqu'à la véraison.
Certains cépages manifestent souvent les symptômes d'abord sur grappe (Aramon, Grenache). Sur ces cépages ne relâchez pas la protection après la nouaison.

Produits utilisables :

Les soufres : Ils ont une durée d'action d'environ 10 jours s'ils ne sont pas lessivés.
. Soufre en poudrage : intéressant par sa bonne répartition sur les parties vertes de la vigne et son action sur la végétation et les acariens. Existe en association avec le cuivre (nb spéc: m)
. Soufre mouillable à 10 kg/ha. Existe en association avec Vinchlozoline (RONILAN SP: b)

Les fongicides de synthèse	penconazol (TOPAZE)	nuarimol (TRIMIDAL)
fénarimol (RUBIGAN, RUBIFLO)	en association (TOPAZE MULTI: e,m)	dichlobutrazol (VIGIL)
en association (ALLIANCE: m)	triadiméfon (BAYLETON)	triadiménol (BAYSIDAN, BAYTAN 5)
Triforine (DENARIN, SAPROL)	en association (DIAMETAN B: m,br)	flusilazole (OLYMP 10 EC: br)

Abréviations : également autorisé contre : e = excoriose ; br = black rot ; m = mildiou ; b = botrytis.

VIGIL n'est pas utilisable sur tous les cépages. Renseignez-vous.
Tous ces produits seront utilisés tous les 10 à 14 jours. Pénétrants (mais peu ou pas systématiques), ils sont à l'abri du lessivage dès lors que la bouillie a pu sécher sur la végétation après son application.
. le dinocap (KARATHANE) présente un effet curatif intéressant, mais la rémanence est faible.

PETITS FRUITS

FRAISIER

BOTRYTIS : **Respectez les délais d'emploi des produits avant récolte**

EUPARENE interdit 7 jours avant récolte, ROVRAL 2 jours et RONILAN 3 jours.

FRAMBOISIER

VER DES FRAMBOISES : **réalisez le 1er traitement au stade E (bouton floral vert fermé)**

Utilisez phosalone à 60 g ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE)
Le canevas complet paraîtra dans un prochain bulletin.